

Vivre
ses études
à l'UPMC

www.upmc.fr



Situé au Rez-de-jardin de l'Atrium, ce service est à destination des étudiants de 2^{ème} année de licence au master.

Il a en charge :

- La vérification finale des inscriptions administratives et encaisse les droits d'inscription ;
- La délivrance des cartes étudiants et des certificats de scolarité ;
- La délivrance des diplômes.

scolaritecentrale@upmc.fr - 01 44 27 35 65

Direction de la vie étudiante (DVE)

La Direction de la vie étudiante (DVE) vous accueille et vous accompagne pour [tout ce qui ne concerne pas directement](#) votre scolarité. Elle comprend 4 services :

- [le pôle social](#) s'occupe des bourses, logement, médiation, aides financières ponctuelles (FSDIE), renouvellement du titre de séjour, jobs étudiants... C'est au pôle social que se trouvent également les assistantes sociales du Crous.
- [Le pôle animation et initiatives étudiantes](#) accompagne et propose son aide sur les projets étudiants (FSDIE) et associations, anime les campus...
- [le pôle culture](#) propose les actions culturelles et coordonne les ateliers de pratique artistique
- [le Service de Médecine Préventive Universitaire SIUMPPS](#)

Direction de la vie étudiante (DVE)

La DVE est située sur le Campus Jussieu où se trouve [l'Espace vie étudiante](#), [la Passerelle Galerie Culturelle](#) et l'[Espace des arts et de la culture](#)

Dans ces espaces, elle vous propose :

- Pour les [associations étudiantes](#) et [projets personnels](#) : un espace de co-working équipé, un studio vidéo, une grande salle équipée de 70m².
- Pour [tous les étudiants](#) : livres d'art, BD, magazines et journaux, prêt de guitares et d'un piano électrique, tablettes tactiles, baby-foot, bornes d'arcades, ludothèque mais aussi une salle d'exposition, 4 salles de pratiques artistiques (studio d'enregistrement, MAO, danse, arts

Direction de la vie étudiante (DVE)

À Retenir :

- **Bourses** : Après votre inscription, pour mise en paiement de votre bourse, portez **impérativement** votre notification conditionnelle au pôle social dans le bureau des bourses de l'Espace vie étudiante (Patio 23-34)
- **Journées d'accueil** : La « Welcome Week », c'est LA semaine d'accueil des nouveaux étudiants. Du **5 au 7 septembre 2017**, rendez-vous Patio 14/25.
- De **nombreuses surprises** vous attendent !

Service social et le service interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SIUMPPS)

- Le SIUMPPS (www.santetudiant.fr) travaille en réseau dans le souci d'améliorer vos conditions de vie et d'études.
 - **LES CONSULTATIONS SONT GRATUITES POUR LES ÉTUDIANTS DE SORBONNE UNIVERSITÉ.**
 - Prenez RDV au secrétariat du service, 01 40 51 10 00 pour réaliser :
- Examens de santé et visites médicales pour les étudiants étrangers (OFII)... et aussi, consultations de médecine générale, entretiens d'aide et de suivi avec des psychologues, vaccinations, certificats médicaux, consultations spécialisées, contraception, bilans orthophoniques.
- **ACTIONS DE PRÉVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ**
- A votre disposition pour vous aider à réaliser des actions de prévention et de formation (PSC1). Retrouvez nos clips de prévention :
www.youtube.siumpps.com

Service Handicap Santé Etudiant (SHSE)

Le SHSE vous propose :

Un accueil personnalisé:

- Entretien individuel et confidentiel d'analyse des besoins
- Définition et mise en œuvre d'un Plan d'Accompagnement de l'Etudiant Handicapé

Un accompagnement des études:

- Aides humaines/aides techniques
- Aménagement du cursus
- Aménagement des examens et concours

Une aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle:

- Aide à la réflexion et mise en contact avec les partenaires de l'orientation
- Recherche et/ou aménagements de stage
- Insertion professionnelle

Service Handicap Santé Etudiant (SHSE)

Pour qui ?

Étudiants de l'UPMC rencontrant un **problème de santé qui impacte le bon déroulement de leurs études**, et qui désirent être accompagnés par le service.

Travail en collaboration avec le **SIUMPPS** (service de médecine préventive de l'UPMC) et les **départements de formation**

SHSE

Campus Jussieu

Patio 22/33

Ouverture au public : du mardi au
vendredi de 9h à 17h

Tél. 01 44 27 75 15

shse@upmc.fr



Principes généraux :

La césure consiste à interrompre ces études le temps d'un semestre ou d'une année.

Pourquoi ?

La césure peut prendre **différentes formes** et avoir différents buts : suivre une autre formation, travailler en entreprise, un service civique, un projet personnel,

Qui peut en bénéficier ?

Un étudiant inscrit en **formation initiale (L, M, formation médicale et paramédicale)**. Le statut étudiant et la plupart des avantages liés à ce statut sont conservés.

Quand ?

- La césure peut être effectuée, dès le début de la première année du cursus, sous certaines conditions, mais **jamais après l'obtention du diplôme**.
- Elle débute obligatoirement **en même temps qu'un semestre universitaire**.
- Elle n'est possible **qu'une seule fois au maximum** par cycle de formation (L, M...)
- La césure n'est pas un droit : une demande doit être effectuée **deux mois avant**.
- Toutes les informations sur <http://www.upmc.fr> (rubrique formation).

Service Orientation et Insertion (SOI)

Un espace d'accompagnement et de conseil

Vos projets

- Projets d'études
- Parcours de formation
- Orientation ou réorientation
- Projets personnels et professionnels

Nos actions

- Accueil quotidien
- Aide à l'orientation
- Entretiens individuels de conseil
- Ateliers de réflexion ciblés sur les formations, les métiers et l'insertion professionnelle
- Coaching entretiens de recrutement
- Simulations d'entretiens avec les entreprises

Service Orientation et Insertion (SOI)

Un espace d'accompagnement et de conseil

Notre équipe

- Des chargées d'orientation et d'insertion professionnelle/coachs
- Des documentalistes
- Des conseillères d'orientation psychologues

***Atrium – Niveau St Bernard
Accès par la Tour 55 ou par la bibliothèque de
l'atrium***

soi@upmc.fr

Tel : 01 44 27 33 66



Service Orientation et Insertion (SOI)

Votre espace d'accueil et d'information

Une documentation dynamique et actualisée « de la formation à l'emploi »

- Les formations de l'UPMC
- Les formations en France
- Les métiers
- Les secteurs d'activités professionnelles
- Les techniques de recherche d'emploi

SOI

Atrium niveau St Bernard
accès par la Tour 55
Tél. 01 44 27 33 66
soi@upmc.fr

Département des activités physique et sportive (DAPS)

Le DAPS vous propose 3 formes de pratiques sportives :

Dans le cursus (évaluée) : intégrée au contrat pédagogique :

- Premier semestre : UE de méthodologie (1XM01). Inscription en juillet.
- Second semestre : UE Atelier de Recherche Encadrée. Inscription fin du premier semestre.

En fonction de votre groupe choix entre 3 ou 4 activités.

Hors cursus (libre) : cours encadrés par les enseignants. Objectifs : découverte, entretien, perfectionnement.... Inscription en septembre. 35 sports différents sur 55 créneaux proposés par le DAPS et 54 créneaux proposés par Paris Sorbonne.

Compétitive : entraînements et rencontres inter universités (inscription en septembre). 33 sports proposés.

Département des activités physique et sportive (DAPS)

A retenir :

3 formes de pratiques : **notée, libre et en compétition.**

Pratique dans le cursus (notée) et hors cursus (libre) : **entièrement gratuite à l'UPMC.**

Prévoir un **certificat médical** de non contre indication à la pratique sportive , rendez vous possible au service médical de l'UPMC.

Toutes les infos et les inscriptions sur : <http://www.sport.upmc.fr>

Etudiant sportif de haut niveau : aides et aménagements d'études possibles :
shn@upmc.fr

Pratique handi sport : daps@upmc.fr

Son rôle et ses missions :

La BUPMC a pour mission de fournir de la documentation scientifique et médicale – en format papier et électronique - pour répondre aux besoins d'étude, d'enseignement et de recherche de ses publics.

Elle met à disposition près de 3000 places de travail dont 340 places de travail en groupe et un espace de co-working favorisant la créativité (Bibliothèque des Licences).

Enfin, elle forme à la maîtrise de l'information scientifique et technique et propose de nombreux services pratiques, dont :

- Réservations de salles de travail en ligne via l'application [Burésa](#) ;
- Prêt d'ordinateurs portables et de casques à la journée ;
- Aperçu de la fréquentation des bibliothèques en temps réel grâce à l'application [Affluences](#)...)

A qui s'adresse t'elle ?

La BUPMC s'adresse prioritairement à la communauté UPMC (étudiants, enseignants-chercheurs, chercheurs, personnels). Trois bibliothèques concernent plus spécifiquement les étudiants de Licence 1 :

- La bibliothèque de Licence 1 (collections pluridisciplinaires à destination des étudiants de L1) ;
- La bibliothèque des Licences (collections pluridisciplinaires à destination des étudiants de niveau licence au master) ;
- La bibliothèque de l'Atrium (collections d'insertion professionnelle de langues étrangères, ouvrages de loisirs)

Accès : La BUPMC se compose de 14 bibliothèques (7 bibliothèques scientifiques, 7 bibliothèques médicales), réparties sur différents [sites](#).

Contacts :

Site Internet : www.bupmc.upmc.fr

Page Facebook : @BUPMC

Courrier électronique : communication-bupmc@scd.upmc.fr

Téléphone : 01.44.27.64.35



FIN

Merci pour votre attention